

# **Commune de Pertuis**

Enquête publique du 5 juillet au 20 juillet 2023

## **Modification n°3 du plan local d'urbanisme**

### **Conclusions motivées**

1. Le projet
2. Le dossier
3. L'information et la concertation
4. Conclusion

## 1. Le projet

Le projet concerne la modification n°3 du Plan local d'Urbanisme de Pertuis.

Cette modification n°3 permettra notamment de procéder à :

- Des modifications d'emplacements réservés ;
- La création d'emplacements réservés ;
- La transformation d'une partie de la zone UCg en zone UE ;
- Les modifications du règlement suivantes : correction d'une erreur matérielle dans l'annexe 1 du règlement, correction de l'erreur matérielle concernant l'absence d'autorisation du changement de destination des constructions identifiés dans l'article 2 du règlement de la zone N, la complétude de l'article 3 des dispositions générales concernant les conditions d'accès à une parcelle, la modification des modalités de calcul du pourcentage de logements sociaux dans les opérations.

## 2. Le dossier

Les dossiers présentés à l'enquête publique sont complets.

Ils sont composés de toutes les exigences réglementaires : les avis des Personnes Publiques Associées, les dossiers administratifs et les actes officiels.

### 3. L'information et concertation

Ce projet a fait l'objet de différentes formes d'informations. Tous les aspects réglementaires ont été respectés : information dans la presse régionale, affichage en mairie, information sur le site internet de la municipalité et de la communauté de communes dès parution de l'arrêté d'enquête...

### 4. Conclusion

Ce projet répond aux différentes exigences réglementaires actuelles. Il a attiré peu de monde sur place, mais il a été bien suivi par voie électronique : 116 visites et 185 téléchargements de documents. Trois observations ont été notifiées sur le registre de la commune et deux par voie électronique. La Métropole a répondu à toutes ces observations.

Les avis des Personnes Publiques Associées sont globalement positifs.

En ma qualité de commissaire enquêteur, je formule un avis favorable à la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pertuis.

Fait et clos à Salon de Provence, le 3 Août 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Depoux', with a horizontal line underneath it.

Le commissaire enquêteur, Michel Depoux